

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 12 mai 2021

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Plus d'un million de doses injectées dans le Nord

Tous les acteurs de la vaccination sont mobilisés dans le Nord depuis le début de la campagne en janvier 2021. Ainsi, au 11 mai 2021, 999 046 doses de vaccin ont été injectées, soit 705.816 primo-vaccinations et 293.230 personnes pleinement vaccinées.

Ce mercredi 12 mai, plus d'un million de doses ont ainsi été injectées dans le Nord depuis le début de la campagne de vaccination. Michel Lalande, préfet du Nord, et le professeur Benoît Vallet, directeur général de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France, remercient très sincèrement l'ensemble des acteurs de la vaccination dans le département pour leur mobilisation et appellent à maintenir cette dynamique pour sortir de cette crise sanitaire alors que le taux d'incidence départemental reste élevé (238 cas pour 100 000 habitants).

La vaccination s'organise 7j/7 dans le Nord grâce aux 43 centres pérennes de vaccination, aux professionnels de ville et aux centres de vaccination temporaires, particulièrement actifs le week-end.

Les publics éligibles à la vaccination ont été récemment élargis. Sont désormais éligibles :

- les 16-17 ans ayant une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19 ;
- les 18-49 ans ayant un risque de forme grave de Covid-19 ou une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19 ;
- les plus de 50 ans quelle que soit leur situation ;
- les personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge, hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS), foyers d'accueil médicalisés (FAM) et foyers pour personnes handicapées non médicalisés ;
- les personnes hébergées dans des établissements médico-sociaux spécifiques (lits halte soins santé (LHSS), lits d'accueil médicalisés (LAM) et appartements de

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex

coordination thérapeutique (ACT)) ;

- les proches (de plus de 16 ans) d'une personne sévèrement immunodéprimée (résidant au même domicile ou apportant une aide quotidienne), sur la base d'un certificat médical du médecin traitant de la personne immunodéprimée ;
- les femmes enceintes à partir du deuxième trimestre de la grossesse.

Par ailleurs, **il est désormais possible de prendre rendez-vous pour un créneau qui reste disponible le lendemain dans un centre de vaccination sans critère d'âge ni de raison de santé**. Ces créneaux sont notamment identifiables sur les plateformes sante.fr et [Vite ma dose](https://vite.ma.dose).

Retrouvez tous les centres de vaccination ouverts dans le département et leurs modalités de prise de rendez-vous sur : www.sante.fr

Enfin, à l'approche de fêtes religieuses et de week-ends prolongés, il importe de maintenir une grande vigilance. Les gestes barrières doivent continuer à être appliqués dans toutes les situations et il convient de continuer à se faire dépister, symptômes ou non, de consulter un médecin en cas de test positif et bien sûr de s'isoler en cas de test positif, de doute ou de contact à risque.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex

